

Bornons-nous à rappeler ces idées que les parents devraient veiller à redire parfois à leurs enfants et auxquelles surtout leur conduite ne devrait jamais donner un démenti : tout homme a des devoirs à remplir ; ces devoirs varient avec les individus, les âges, les situations.

Le père qui ordonne accomplit son devoir comme l'enfant qui obéit remplit le sien. L'ordre que donne le père n'est point dicté par un caprice personnel, il lui est imposé par sa conscience, et s'il ne le donnait pas il faillirait à son devoir.

L'enfant qui se dérobe aux ordres reçus trahit son devoir : or, trahir son devoir, c'est être fautif, et toute faute doit être rachetée. Le père qui inflige alors un châtement n'est donc qu'un instrument ; ce n'est point lui qui punit, c'est l'enfant lui-même qui a appelé la punition, et le père n'est pas libre de ne point exiger que cette punition soit accomplie.

Cette considération doit convaincre de ce fait que les parents ne doivent punir qu'à bon escient, en plein calme(8), et proportionner toujours le châtement à la faute.

Si l'on entre en fureur, si l'on se perd en récriminations véhémentes, l'enfant se dira que Dieu a choisi des représentants extraordinairement tapageurs. Aussi bien ce serait d'une suprême inconséquence et de mauvaise tactique de donner à l'enfant le spectacle d'une aussi flagrante anomalie. Et de ce point de vue, l'éducation de certains parents s'impose bien plus impérieusement que celle de leurs enfants.

“ Est-il impossible d'amener l'enfant jeune encore à se convaincre que le père qui punit est lié à ses obligations, et que, loin d'agir par fantaisie ou caprice, il se soumet *douloureusement* à son devoir à lui ?

“ Je ne le crois pas. Car j'ai vu des élèves de six à huit ans comprendre parfaitement qu'en classe ce n'est pas le maître qui punit, attribue les bonnes notes, détermine le nombre des points d'une composition. Et il ne leur avait pas fallu d'effort intellectuel très intense pour croire et surtout pour voir qu'eux-mêmes posent l'acte entraînant une punition fatale, que le maître n'est que le dépositaire des bonnes notes, et qu'il appartient à eux seuls d'en fixer le nombre, comme d'assurer par leur travail ou leur négligence l'issue d'une composition.

“ Ces enfants s'habituent à compter sur eux-mêmes, à prendre conscience de leur force ; ils acquièrent le sentiment de la responsabilité de leur conduite ; on forme leur personnalité et en

(8) “ Ne reprenez jamais l'enfant ni dans son premier mouvement ni dans le vôtre. Si vous le reprenez dans son premier mouvement, il n'a pas l'esprit assez libre pour avouer sa faute, pour vaincre sa passion et pour sentir l'importance de vos avis ; c'est même l'exposer à perdre le respect qu'il vous doit. Si vous le faites dans le vôtre, il s'aperçoit que vous agissez par humeur et par promptitude, et non par raison et par amitié ; vous perdez sans ressources votre autorité.” (FÉNÉLON.)

leur démontrant de façon pour ainsi dire palpable tant elle est pratique, qu'ils sont les artisans de leur succès, on développe l'esprit d'initiative si rare aujourd'hui, et on allume en eux les énergies qui les poussent hors de l'influence et de l'à peu près habituel, cet à peu près fléau de l'éducation, comme on a dit dans un autre ordre d'idées qu'il est le fléau du style.”(9)

“ Chacun sent, dit Secrétan, chacun sait, en dehors de tous les systèmes, que la seule chose essentielle est d'être honnête homme, et chacun sent que cette certitude est supérieure à tous les systèmes. La valeur réelle d'un homme est sa valeur morale. Supposer qu'il y a quelque chose de préférable à la probité, c'est supposer qu'il y a quelque chose qui peut dispenser de la probité ; nul ne l'admettra sérieusement qu'un être très corrompu... L'intérêt moral est donc le premier.”(10)

Oui, chacun sait qu'il existe une règle de conduite inflexible qu'il faut suivre et dont on ne s'écarte qu'en trahissant sa conscience.

Mais encore, il ne suffit pas que l'intelligence reconnaisse l'existence de cette règle : il importe surtout que la volonté l'accepte comme maîtresse, qu'elle acquière la force de s'incliner en pleine liberté devant ses ordres, et si l'on veut bien me permettre l'expression de *s'identifier avec elle*.

En d'autres termes, l'enfant “ né avec des inclinations contraires à la raison ”(11), doit vaincre ses inclinations et en arriver à accepter l'autorité de la règle et non l'autorité de celui qui veille à l'application de cette règle.

Au début, l'enfant obéit naturellement à celui qui commande ; son obéissance est toute matérielle, si je puis ainsi dire ; il imite aussi, avec la même inconscience, celui qui agit devant lui.

Et c'est pourquoi, s'il importe que l'enfant fréquente des enfants de son âge et de sa condition, les parents doivent surveiller de très près les liaisons qu'il noue.

Jacques HERBÉ.

(*La Maison.*)

## CHEZ UN PHOTOGRAPHE

Un client qui vient de se faire photographier. Combien Monsieur la douzaine pour les photos.

*Le photographe.*— La première douzaine coûtera plus cher i. e. \$1.50. Les autres douzaines seront de \$1.25 seulement.

*Le client.*— Dans ce cas là je ne prendrai pas la première douzaine, mais seulement les trois autres douzaines.

(9) J. RENAULT, *Education morale*, pp. 71-72.

(10) SECRÉTAN, *Civilisation et croyance*, cité par C. PIAT dans son ouvrage sur la *Liberté*, I, p. 274.

(11) FÉNÉLON, *Education des filles*, ch. VII.